

DECLARATION CAPA DE RECOURS PROMO PLP 18/05/21

Nous ne développerons pas ici, encore, notre opposition au PPCR qui est une négation de la valeur, du mérite et de la conscience professionnelle des PLP.

Comment peut-on se contenter de pouvoir être promu, parcimonieusement, avec un contingent faible de 30% que pour 2 échelons ? Qui plus est selon des items si vastes et libres d'interprétation que l'on peut émettre des avis totalement opposés à la valeur professionnelle réelle du collègue.

La sanction au rdv du 9^e en est un exemple flagrant.

Nous ne reviendrons pas non plus sur le marchandage de ce PPCR contre une soi-disant revalorisation cautionnée par certaines confédérations qui aujourd'hui baissent les yeux devant les PLP qui ont compris la trahison.

Comment peut-on tolérer que tant de PLP n'aient pas eu de visite ou de rdv de carrière et se voient attribuer arbitrairement et de manière générale un avis SATISFAISANT?

L'avancement à l'ancienneté n'est pas une juste récompense pour des PLP aux carrières longues qui s'adaptent sans cesse aux nombreuses réformes calamiteuses de la voie pro dont les objectifs sont la détérioration des conditions de travail et la fin de notre métier ainsi que notre statut au service des branches professionnelles.

Le SNALC espère au moins que l'administration donnera gain de cause aux demandes de révisions d'avis de rdv de carrière aux rares PLP qui ont eu le courage de le faire.

Car en réponse au professionnalisme exemplaire dont font encore preuve les PLP avec cette crise sanitaire et leur adaptation aux ordres contradictoires et aux pratiques d'enseignement à distance surréalistes, nous devons subir le management déshumanisé des hiérarchies intermédiaires.

Pressions, chantage aux services et aux EDT sont le mode de fonctionnement des directions pour imposer une gestion budgétaire et des conditions d'enseignement de moins en moins acceptables.

Le rdv de carrière est un règlement de compte bien organisé au détriment des PLP.

Après l'on s'étonne et l'on met sous le tapis le mal être des PLP qui ne cesse de se développer.

On nous répond qu'il existe des cellules, des moyens de signalements qui n'aboutissent à rien d'autre que l'oubli de l'enseignant qui reste dans ses difficultés. Nous n'avons jamais eu de bilan de ces actions, voire même on tait les rapports du CHSCTA. Nous attendons toujours une solution salvatrice pour les collègues a Vue Belle. Pour le Lycée Hôtelier, c'est trop tard !

On nous rétorquera par la suite que ces collègues laissés pour compte sont toujours malades ou absents et sont démolis au rdv de carrière. A quand la reconnaissance du *burnout* comme maladie professionnelle ?

Dans le document de travail, on récence 4 collègues du 6^e et 6 au rdv du 8^e qui n'ont pas eu de rdv de carrière.

L'administration applique aveuglement la loi de transformation de la FP et s'ingénie à exclure les OS du dialogue social. La fin du paritarisme est le complice idéal pour aboutir à l'affaiblissement de la défense des personnels, du musellement d'une profession et du développement du mal être au travail.

Le SNALC souhaite mettre en exergue la multiplication de visites dites conseils pour les contractuels dans leur 5^e année d'exercice qui ne sont en réalité, à la lecture des rapports, qu'une série de reproches et de critiques qui ne laissent que pour seule issue un avis défavorable à une reconduction de contrat. Il est étonnant de constater cela alors même que le rectorat prend prétexte des contractuels pour limiter le calibrage à l'inter.

Enfin, en tant que Président du SNALC Réunion, je tiens à dénoncer fermement la communication calomnieuse, mensongère et honteuse d'une Confédération qui ne représente que 1.51% des élus aux CA du second degré.

Elle avance des propos inexacts et rapporte un témoignage infondé d'un personnel d'encadrement qui n'était même pas présents lors des faits évoqués. Et ce malgré nos vaines tentatives de le rencontrer. Cette dénonciation instrumentalisée de l'action syndicale sur le terrain traduit bien la faiblesse d'implantation de cette confédération inexistante chez les enseignants. Je comprends que seule la critique du syndicat majoritaire dans les CA des collèges et lycées de l'académie puisse demeurer une raison d'exister.